



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>
Boîte mël de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu audio-conférence avec la nouvelle Directrice Départementale du 2/04/2020

Madame Chantal Goubert, nommée Directrice départementale des Finances Publiques du Cantal au 1/04/2020, a organisé le 2/04/2020 une audio-conférence avec les secrétaires départementaux des organisations syndicales départementales.

Assistés à cette audio-conférence :

Chantal Goubert, Gérard Jouve, Patrice Brun (CGT), Christian Laroussinie (Solidaires) et Jean-Pierre Moissinac (FO).

Point sur la situation sanitaire :

- une première dotation de 400 masques va être attribuée à la DDFiP du Cantal dans les tous prochains jours (sur cette dotation une petite partie sera pour les services DGCCRF du département). Le principe est de faire passer ces masques au personnel en charge de l'accueil sur rdv et aux agents de la CID : 2 masques/jour et par personne concernée. D'autres livraisons doivent être effectuées par la suite
- 38 vitres en plexiglas ont été commandées pour équiper les banques d'accueil des différentes structures du département
- gel hydroalcoolique : plusieurs commandes passées par le service logistique sont en attente de livraison. A ce jour, il reste encore des stocks à la Direction qui fournit au cas par cas les structures qui en manqueraient

Traitement du courrier : A ce jour, la Direction Générale ne semble pas juger opportune une consigne nationale en la matière. Pour ce qui nous concerne, la somme d'informations contradictoires circulant sur la durée de vie du virus présent sur un support papier alimente et, c'est bien normal, l'inquiétude des agents qui traitent le courrier arrivé. Pour ce qui nous concerne, traiter à J+1 le courrier nous paraît le plus rationnel. Nous attendons une prise de décision sur ce sujet par Mme Goubert.

Un recensement sur la situation des agents du département est effectuée quotidiennement par le service RH. La présence effective des agents sur place dans leur structure oscille entre 20 et 25 % des effectifs totaux du département. La situation du 1/04 est la suivante :

- Effectif présent dans les services : 51
- Effectif en télétravail : 32
- Effectif en autorisation spéciale d'absence : 145
- Aucun agent du département en quarantaine ou hospitalisé
- Aucun poste fermé.

Concernant le télétravail, l'ensemble des besoins ne peut être pourvu. Une dizaine de portables sont en cours de préparation pour équiper de nouveaux collègues.

Pour ce qui est d'une indemnisation pour les agents qui travaillent sur place et qui bénéficiaient jusqu'alors des prestations de restauration collective, un décret est en cours d'élaboration.

Campagne de déclaration de revenus : Le Ministre Darmanin a annoncé le décalage de quelques jours du lancement de la campagne des déclarations IR. Elle doit débuter le 20/04 et devrait s'achever le 4/06 pour les cantaliens. La Directrice indique que tant que le confinement ne sera pas levé, il n'y aura pas d'accueil physique des usagers.

Sur nos questions relatives au projet de nouveau réseau de proximité ou sur l'éventualité du report de la date de suppression du numéraire, Mme Goubert a précisé qu'en raison de l'épidémie covid19, tous les projets sont suspendus et qu'aucune décision ne sera prise durant la période de confinement.

Une nouvelle audio-conférence avec les représentants du personnel est prévue jeudi prochain.